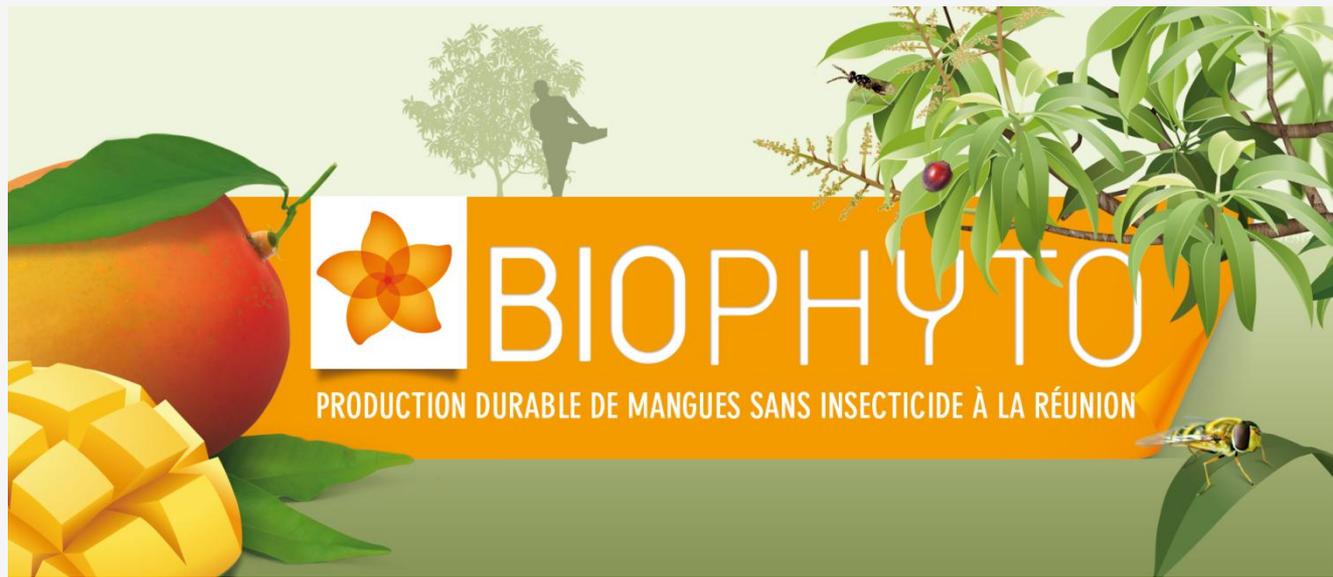
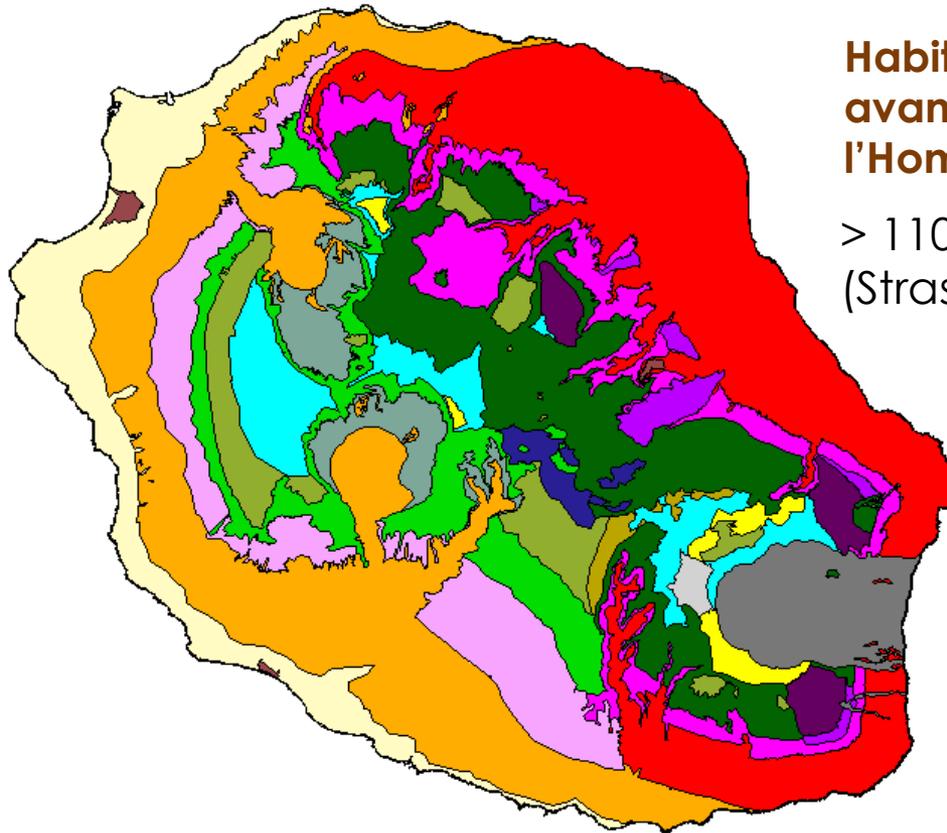


Agroécologie et gestion des interfaces : développement agricole et conservation de la biodiversité

Parc national de la Réunion



La biodiversité réunionnaise : grande diversité d'habitats



**Habitats naturels
avant l'installation de
l'Homme**

> 110 types de végétation
(Strasberg... CBNM)

Basse altitude

- Étangs
- Coulées de lave récente
- Végétation littorale
- Savane à lataniers
- Forêt tropicale de basse altitude ou Forêt de bois de couleurs des bas
- Forêt semi-sèche

Moyenne altitude ou submontagne

- Forêt tropicale humide sous le vent ou Forêt de transition
- Forêt tropicale humide au vent ou Forêt de transition
- Fourrés 'perhumides' à Pimpins
- Forêt semi-sèche des fonds de cirque

Haute altitude ou montagne

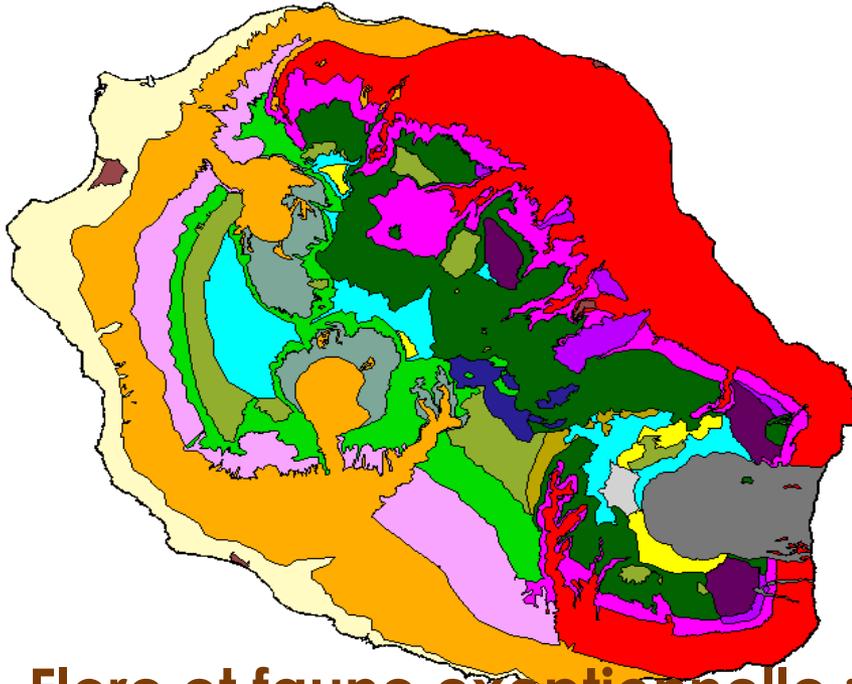
- Forêt tropicale humide sous le vent ou Forêt de bois de couleurs des hauts
- Forêt tropicale humide au vent ou Forêt de bois de couleurs des hauts
- Forêt à *Acacia heterophylla* ou Forêt à *Tamarix perhumide*' à Pimpins des hauts
- Fourrés à Erica ou Fourrés à Branles

Très haute altitude ou subalpine

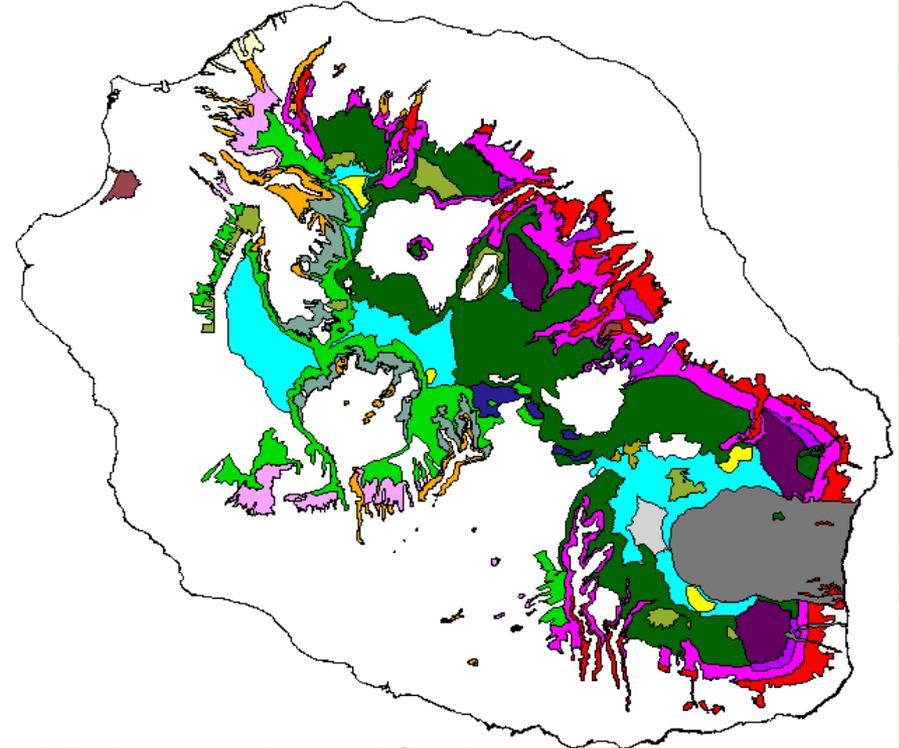
- Prairie altimontaine ou prairie de haute altitude
- Végétation éricoïde ou végétation à Branles (ou bruyères)
-
- Fourrés à Sophora ou Fourrés à Petit tamarins des hauts.

La fragmentation et la régression des habitats indigènes

Avant l'installation de l'homme



Aujourd'hui



Flore et faune exceptionnelle :

848 sp végétales indigènes, dont 237 strictement endémiques de La Réunion soit 28 % (46 % endémisme Mascareignes). 1/3 sp menacées.
5000 sp d'insectes dont 2000 identifiés : 500 araignées, 900 coléoptères dont 335 endémiques.

236ème rang (sur 173 461 espaces protégés évalués) pour son « irremplaçabilité au niveau mondial » (IUCN 2013).

La menace des espèces exotiques envahissantes

Potentiel d'envahissement

> 3000 esp végétales introduites,
+800 espèces naturalisées,
+/- 100 (12 %), envahissantes pour les milieux naturels et semi-naturels

Quelques exemples

Forêt semi-sèche : Choca vert, Lantana, Faux poivrier, Avocat marron, liane papillon.

Forêt humides: Raisin marron, Goyavier, Jamerosade, longose.

végétation éricoïde: ajonc d'Europe, favorisé par le feu.

Rubus alceifolius,

Tibouchina urvilleana,

Psidium cattleianum,



Caractéristiques générales du Parc national de la Réunion

Créé en 2007 en continuité des politiques publiques en faveur de la préservation et de la valorisation des Hauts.

Mission de valorisation des patrimoines naturels culturels et paysagers.

Inscription de la **totalité du cœur de parc au patrimoine mondial de l'Unesco en 2010.**

Conformément à la loi de 2006, 2 grandes entités spatiales :

Le cœur = espace réglementé

L'aire d'adhésion = espace de projet et de partenariat

Charte du parc national, adoptée en conseil d'État le 21 Janvier 2014 = projet de territoire pour le cœur et l'aire d'adhésion.

Objectifs de gestion et réglementation pour le cœur

Orientations d'aménagement et de développement durables pour l'aire d'adhésion.

Les communes actuellement sollicitées pour adhérer à cette Charte : conventions de partenariat.



▫ Enjeu 1

▫ Préserver la diversité des **paysages** et accompagner leurs évolutions

▫ Enjeu 2

▫ Inverser la tendance à la perte de la **biodiversité**

▫ Enjeu 3

▫ Valoriser le **patrimoine culturel** des Hauts et assurer la transmission de ses valeurs

▫ Enjeu 4

▫ Impulser une dynamique de **développement économique** pour les Hauts



Le Cœur : Biodiversité exceptionnelle et activités encadrées

105400 ha (42 % île)

90 % foncier publique (84 % gestion ONF)

3127 ha de «Coeur habité» = Mafate + Salazes

1441 ha de «Coeur cultivé» = sylviculture / agriculture / élevage.

Agriculture :

adopter pratiques agricoles respectueuses des milieux naturels et des sols

sauvegarder et valoriser les savoir-faire.

restaurer la place de l'agriculture dans le tissu socio-économique, la consommation locale et l'entretien des paysages.

L'aire d'adhésion : espaces ruraux et terroirs agricoles

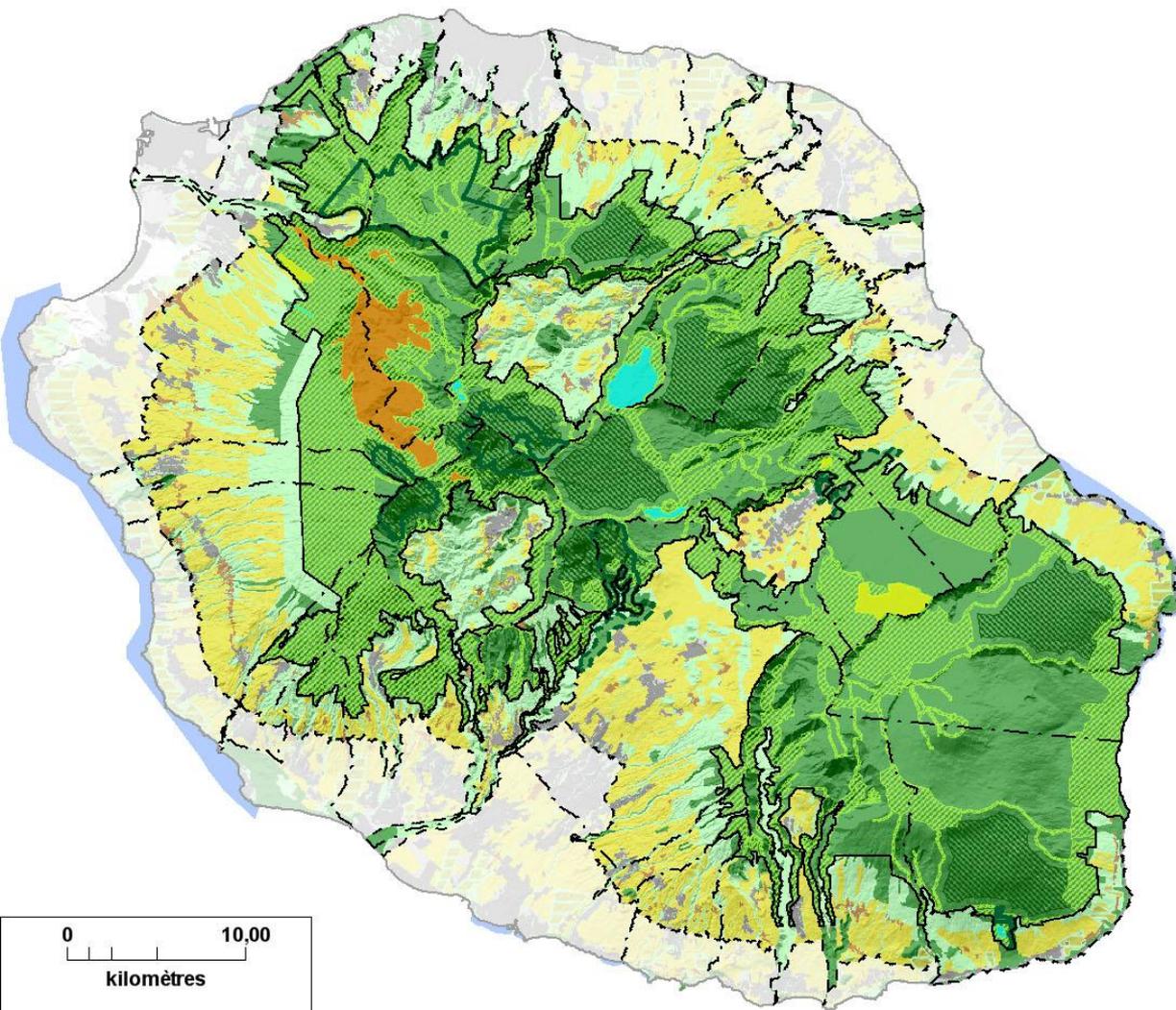
75000 ha (35 % île) dont 1/3 SAU : 40 % sole cannière et 90 % élevages

Agriculture :

Conforter activités agricoles et valorisation produits locaux, soutenir l'ensemble des filières agricoles, promouvoir diversification et développement filières patrimoniales, les modes de production agro-écologique, transformation locale, valorisation agro-touristique des terroirs agricoles.

Productions emblématiques / savoir-faire spécifiques : vanille, géranium, curcuma, lentille, vétiver, palmiste, plantes aromatiques et médicinales... Mangue.

La carte des vocations



Aires du Cœur à enjeux spécifiques

- Espaces à enjeu écologique spécifique en Cœur
- Espaces à enjeu écologique spécifique en Aire d'Adhésion (APPB)
- Espaces de naturalité préservée
- Espaces identifiés de restauration
- Cœur habité
- Cœur cultivé - agropastoral
- Cœur cultivé - sylviculture
- Cœur
- Aire d'adhésion

SAR (Cœur et Aire d'adhésion)

- Espace naturel de protection forte terrestre
- Espace naturel de protection forte terrestre : Cœur habité du PNRun
- Espace naturel de protection forte marin
- Agricole
- Continuité écologique
- Coupure d'urbanisation
- Territoires ruraux habités
- Espace d'urbanisation prioritaire
- Espace urbanisé à densifier

Cœur :
Vocations diverses

Aire d'adhésion :
Zonages et prescriptions
Pas de nouvelles réglementations

Actions de conservation et de restauration écologique

Restauration écologique = lutte contre espèces exotiques envahissantes + si nécessaire, réintroduction d'espèces indigènes (traçabilité des plants).

Typologie d'espaces à enjeux de conservation / restauration :

- 1- Les zones naturelles indigènes les mieux conservées
- 2- Les zones naturelles envahies, et non gérées, à la frontière des milieux indigènes
- 3- Les zones naturelles envahies inaccessibles
- 4- Les zones incendiées
- 5- Les zones secondarisées : urbanisées, agricoles ou naturelles fortement envahies

Divers projets:

Life+ COREXERUN et Life+ forêt sèche.

DAUPI / DAAPI.

Projets PEI-Run.

Pépinières d'espèces endémiques, arboretum.

L'agroécologique à la croisée des enjeux de l'agriculture et de la biodiversité

Effets attendus des pratiques agro-écologiques =

- Impact positif sur biodiversité naturelle et agrosystème
- diminution des charges et autonomie des exploitations,
- meilleure valorisation des produits,
- rémunération adaptée des services environnementaux (dont MAEC).

Besoin projets expérimentation et pilotes :

développer systèmes de culture agro-écologiques diversifiés, basés sur ressources des territoires et savoir-faire locaux.

Synergie entre lutte contre espèces exotiques envahissantes et reconquête de friches .

Piste de l'agroforesterie, enjeu technique et réglementaire.

Marque collective «Esprit Parc national» : Promouvoir certaines productions respectueuses de l'environnement / biodiversité.

En premier lieu les systèmes de cultures agroforestiers.

L'agroécologique à la croisée des enjeux de l'agriculture et de la biodiversité

Place des espèces indigènes dans l'espace agricole :

Impacts positif sur environnement et biodiversité:

Reconstituer corridors / connexions entre reliques de milieux indigènes.
Espace refuge pour faune et entomofaune indigène ==> agrosystème rééquilibré (parasitoïdes indigènes ?)

Sources de développement économique :

actions de restaurations + aménagement publics ou privés ==> demande croissante en plants d'espèces indigènes et savoir-faire multiplication

valorisation par filière PAM (15 esp indigènes inscrites à la pharmacopée, liste à compléter) ==> substitution à la cueillette en milieu naturel

valorisation par filière apicole pour miels spécifiques de haute qualité



Merci de votre attention

